

**Vous avez une
carte SIM
Helim
Nomade?
Mettez le dans un Illico ou
un fixe prépayé et vous
pouvez téléphoner. P 6**

**Germain MEBA, René
KAPOU, Victor SOSSOU
et Kodjo MENAN
cèdent leur siège pour
incompatibilité P 2**



LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0144 du Mercredi 30 Octobre 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

Billet d'humeur

La bataille avant l'heure ...

Après les législatives du 25 juillet dernier, bien d'autres échéances électorales attendent, notamment les locales dont on ignore encore la date précise, et la présidentielle qui cristallise en ce moment toutes les attentions surtout au sein de l'opposition. Le débat autour de la candidature ou non du sortant Faure Gnassingbé en 2015 n'est plus d'actualité pour les opposants les plus réalistes, la constitution étant claire la dessus. Aujourd'hui, il s'agit plutôt de rechercher cet oiseau rare qui affrontera Faure Gnassingbé en 2015. Pour Ajavon Zeus, il faut un train de 8 mille tonnes pour affronter le candidat UNIR. Le profil est défini par le coordonnateur du Collectif Sauvons le Togo. Pour Eric DUPUY la caisse de résonance de l'ANC Jean Pierre FABRE le champion des marches est le mieux placé alors que le narcissique Koffi YAMGNANE prétend être le meilleur de tous. En attendant que d'autres prétendants dévoilent leurs intentions, la guerre ne fait que commencer au sein de l'opposition, une véritable bataille avant l'heure. Après avoir loupé le projet des listes communes aux législatives, les signes avant-coureurs d'une multitude de candidatures ne fait l'ombre d'aucun doute en 2015 pour la présidentielle. ■

La Rédaction

Assemblée Nationale



**Enfin le consensus autour de
la présidence des
commissions permanentes
5 commissions présidées par
UNIR et 4 par l'opposition P 3**

Interview de Johnson Kueku Banka DG CETEF-LOME



**« Ensemble
gagnons le pari
de 2013 » P 7**

**Tournoi de l'UEMOA
Dernière
sortie des
Eperviers ce
Mercredi P 4**

Germain MEBA, René KAPOU, Victor SOSSOU et Kodjo MENAN cèdent leur siège pour incompatibilité



Députés remplaçants

La Cour Constitutionnelle continue d'enregistrer des lettres de démission venant des élus dont la profession est incompatible avec le mandat de député. Lors de la session tenue hier, c'est au total quatre élus qui quittent leur siège au profit de leur suppléant. Ainsi dans la circonscription électorale de la Kozah, c'est l'élu MEBA Essohouna Directeur de Société qui cède son siège à KPATCHA Komi professeur de lettre à l'Université de Kara, précédemment chef de département des Lettres Modernes.

Au niveau du Moyen Mono, c'est Victor SOSSOU Directeur de société qui a choisi de retourner à ses affaires en laissant son siège à ATCHI N'bouké

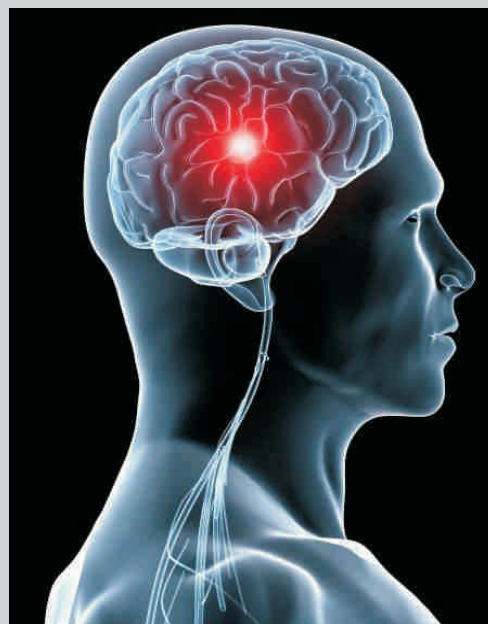
Yao Anthropologue de formation.

Dans le Vo l'ambassadeur Kodjo MENAN qui devrait siéger après la démission de Mme TOMEAH-DOGBE appelé au gouvernement, laisse la place à M. APEZOUKE Assou qui est administrateur civil.

Réné KAPOU qui préside l'Autorité de Régulation des Marchés Publics passe le témoin à Eric GAGOU dans les lacs Bas Mono.

Il faut rappeler d'autres démissions avaient été déjà signifiées à la Cour Constitutionnelle, c'est ainsi plusieurs élus appelés au gouvernement et des directeurs généraux de société d'Etat ont dû quitter l'hémicycle pour rejoindre leur postes respectifs. ■

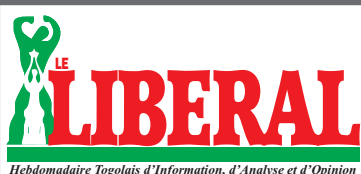
Journée mondiale des accidents vasculaires cérébraux



Chaque 29 Octobre de l'année est célébrée la journée mondiale des AVC (accidents vasculaires cérébraux). L'accident vasculaire cérébral tue ou peut laisser des séquelles irréversibles faute d'une prise en charge très rapide. Troisième cause de mortalité dans la plupart des pays développés, ce mal est souvent causé par le bocage du débit sanguin vers le cerveau par un caillot de sang. Aussi redoutable comme accident et cause de millions de morts, les AVC se manifestent par des signes avant-coureurs comme la paralysie ou

l'engourdissement brutaux d'un côté du corps, des difficultés soudaines à s'exprimer, la perte de l'attention ou encore la diminution très brutale de la vision d'un œil. Les AVC sont favorisés par l'hyper tension artérielle mais également par d'autres facteurs comme la sédentarité, l'obésité ou le tabagisme. Traditionnellement associées au vieillissement, des études récentes fournies par 119 pays montre clairement que le nombre des AVC a augmenté de 25% en 20 ans chez les personnes adultes de moins de 65 ans (20-64 ans) et le nombre de mort pourrait doubler d'ici 2030 tout comme le nombre de personnes survivant à un AVC (70 millions en 2030 contre 33 millions en 2010). Plus inquiétant encore, les enfants aussi sont concernés et on recense de nombreux cas chez les nourrissons ou des enfants. Parmi les zones les plus touchées, figure l'Afrique sub-saharienne. Cible de la vieillesse dans le passé, les AVC ont désormais une nouvelle qui sont les jeunes. Si rien n'est fait ils continueront à frapper un nombre croissant de personne jeunes. Pour faire face à ce mal une seule solution s'impose et c'est agir vite pour le Cerveau. ■

Keyewa C



Récepissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Des pratiques hygiéniques toujours en cours dans les quartiers

Le 17 Octobre dernier, sur l'initiative du gouvernement s'est tenue une assise d'information et de sensibilisation. Cette réunion dont les grandes décisions abordées ont été disséminées par les médias, les préfets, chefs cantons et autres autorités municipales, avait un objectif précis : celui d'exposer la situation d'insalubrité dans la capitale ensuite de réfléchir à des voies et moyens pour assainir l'environnement de Lomé. Toutefois, force est de constater que le message ne semble pas passer à l'endroit de nos populations en ce moment où le choléra sévit. Le nombre des bidons remplis de toutes sortes d'eaux de pâte et autres substances nutritives inconsommables avec des



odeurs insoutenables qu'on retrouve jonchés le long des routes n'a pas diminué hélas. Pire encore, ces eaux qui sont pour la plupart destinées aux porcs sont le plus souvent déversées sur la route lorsqu'elles ne sont pas jugées consommables par le

propriétaire. Agoè et ses environs sont réputés et connus de ces pratiques peu hygiéniques depuis quelques années certes. S'il est vrai qu'il ne faut pas attendre la réaction des autorités avant d'assainir son environnement, il n'offusque guère que l'autorité

aussi doit participer à la dissémination des informations pour dissuader les récalcitrants de ces pratiques peu communes au lieu de laisser la tâche aux médias. C'est en tout cas le constat fait après le 17 Octobre dernier ainsi nombreux sont des quartiers de Lomé où même pas un gon de rappel à l'ordre n'a été retentis par les chefs canton et chef de quartier. C'est le lieu de tirer la sonnette d'alarme aux chefs de délégations et de comités de développement des quartiers de mettre en pratique les décisions prise en sensibilisant les populations avant la deuxième rencontre qui permettra de mettre ensemble les idées afin de donner une bonne image à notre capitale. ■

K. Charles

Assemblée Nationale : Enfin le consensus autour de la présidence des commissions permanentes 5 commissions présidées par UNIR et 4 par l'opposition

La 2e séance plénière de la 2e session ordinaire de l'Assemblée Nationale s'est ouverte mardi dernier à avec comme principal point à l'ordre du jour, la ratification de la liste des commissions permanentes. Au total, 9 commissions ont été formées dont 5 présidées par les députés UNIR parti majoritaire et 4 commissions présidées par l'ensemble de l'opposition dont 2 pour le groupe parlementaire ANC-ADDI, 1 pour la Coalition Arc-en-ciel et 1 pour l'UFC désormais réduite à deux députés après l'exclusion de Djimon ORE du parti. Ces différents résultats ont été obtenus à l'issue d'un consensus. Il faut rappeler que selon le règlement intérieur de



Vue partielle des députés

l'Assemblée Nationale, chaque député a l'obligation d'être membre d'une commission sauf les membres du bureau et chaque commission permanente est chapeautée par

un bureau de 4 membres composés d'un président, d'un vice-président, et de deux rapporteurs.

Après donc la formation de ces commissions, le train de la 5e

Voici les différentes commissions et leur président :

COMMISSIONS	PRESIDENT	PARTI
Lois constitutionnelles de la Législation et de l'administration générale	LABITOKO Kalila	UNIR
Droit de l'Homme	ASSOUMA Dermane	UNIR
Finances et développement économique	Mme TIGNOKPA Ayawavi	UNIR
Agro-pastorale et aménagement du territoire	EWOVOR Kossi	UNIR
Education et développement socio culturelle	Dr DJIMONGOU Sambiani	UFC
Environnement et changement climatique	LAWSON Patrick	ANC-ADDI
Santé population et Action sociale	GOGUE Tchaboré Aimée	ANC-ADDI
Défense et sécurité	KPATCHA Komi	UNIR
Relation extérieure et coopération	KISSI Jean	Arc-en-ciel

législature est désormais mis sur les rails. Beaucoup de dossier attendent déjà et certaines commissions engagent déjà une course contre la montre pour essayer de rattraper le temps perdu. Il s'agit par

exemple de la commission Finance développement économique qui va démarrer dans les prochaines heures l'étude du budget exercice 2014.■

P. Fabrice

Zoom sur l'article 34 du règlement intérieur de l'Assemblée Nationale

Art. 34- Commissions permanentes

Au début de chaque législature, après l'élection du bureau, l'Assemblée nationale constitue pour l'étude des affaires dont elle doit connaître, neuf (09) commissions permanentes comprenant chacune au moins huit (08) députés. La dénomination et les compétences des commissions permanentes sont fixées comme suit :

1 - Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale :

Lois constitutionnelles, lois organiques, règlements, lois électorales, droit administratif, organisation judiciaire, droit civil, commercial et pénal, pétitions, administration générale et territoriale de l'Etat

2 - Commission des droits de l'Homme :

Promotion et protection de la démocratie et des droits de l'homme, des libertés publiques et de l'équité genre.

3 - Commission des finances et du développement économique :

Lois de finances, exécution du budget, monnaie et crédit, activité financière intérieure et extérieure, contrôle financier des entreprises nationales, domaine et portefeuille de l'Etat, consommation,

investissement, commerce intérieur et extérieur, fiscalité, énergie, mines, industrie, eau, technologie, communication, communication électronique, technologie de l'information et de la communication, tourisme, artisanat, transports et assurances.

4 - Commission agro-pastorale et de l'aménagement du territoire :

Agriculture, élevage et pêche, transhumance, hydraulique, action coopérative, urbanisme, habitat, affaires foncières, équipement, travaux publics et infrastructures rurales.

5 - Commission de l'éducation et du développement socioculturel :

Education nationale, recherche scientifique et technique, propriété intellectuelle, formation professionnelle, promotion sociale, jeunesse, travail et emploi, sports, promotion culturelle, éducation civique, alphabétisation, sécurité sociale et pensions.

6 - Commission des relations extérieures et de la coopération :

Relations internationales, politiques extérieures, coopération internationale, traités et accords

internationaux, relations interparlementaires, conférences internationales, protection des intérêts des Togolais à l'étranger, statut des étrangers résidant au Togo, coopération et intégration inter-africaines.

7 - Commission de la défense et de la sécurité :

Organisation de la défense et de la sécurité, personnel civil et militaire des armées, gendarmerie, justice militaire, police, intégrité territoriale, sécurité des personnes et des biens, politiques de coopération et d'assistance militaire.

8 - Commission de l'environnement et des changements climatiques :

Environnement et protection de la nature, protection du littoral, conservation des écosystèmes et de la biodiversité, ressources forestières, catastrophes naturelles et humaines, gestion des déchets.

9 - Commission de la santé, de la population et de l'action sociale :

Santé, famille, protection de la femme, de l'enfant, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, population, solidarité nationale, aide sociale.

Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo

Une convention de 10 ans lie désormais le Togo au Groupement Bureau/VERITAS SOGET

Une cérémonie de signature de convention s'est déroulée le 10 octobre dernier à l'hôtel IBIS. Convention de concession d'une durée de 10 ans, elle a été parafée entre le gouvernement togolais en les personnes de Mme Legzim Balouki, Ministre du commerce et de la promotion du secteur privé, M. Ninsao Gnonfam, Ministre des transports et des travaux publics et le Groupement Bureau VERITAS BIVAC BV/SOGET, en vue de la mise en place et l'exploitation du guichet unique pour le commerce extérieur au Togo. Les présences du directeur général de la douane, du représentant du conseil national du patronat, de celui de la chambre du commerce et de l'industrie du Togo ainsi que de diverses hautes personnalités ont été effectives.

En effet, c'est avec unanimité qu'on reconnaît que le trésor public togolais, de tout temps souffre d'énormes pertes dues à la multiplicité et la complexité des opérations fiscales, la vétusté du système de recouvrement des créances

étatiques, mais surtout à cause de la corruption de certains fonctionnaires véreux qui ne reculent devant rien pour remplir leurs poches. Une première approche a montré que pour une simple opération d'importation ou d'exportation, plus de 100 formalités sont nécessaires, coûteuses en temps et en argent. Or la compétitivité de notre économie, de nos entreprises et la compétitivité de notre port ou de nos aéroports dépendent de l'efficacité des procédures du commerce international appliquées au plan national. Pour palier à ces inconvénients, ou du moins faciliter ces différentes opérations, le projet Guichet Unique du Commerce Extérieur(GUCE) a été initié. Le chemin parcouru aura été très long mais riche d'expériences.

Déjà en 2003, sous l'impulsion du chef de l'Etat, ce projet prenait forme par la mise en place d'une commission au Port autonome de Lomé pour élaborer les termes de référence devant aboutir au choix d'un cabinet qui devrait accompagner le gouvernement



Echange de documents

dans la réalisation de cet ambitieux projet. Des voyages d'études aux divers tests menés, d'aucuns ont cessé de croire au bout du tunnel quand la lueur d'espoir parvient enfin. En association avec la SOGET, l'offre de guichet unique souscrite par le groupement Bureau VERITAS, leader mondial des services d'évaluation de conformité et de certification, fort de plus de 180

ans d'expérience et d'expertise, suite à un marché lancé par une énième sous-commission technique mise en place par la ministre du commerce et de la promotion du secteur privé, a été retenue. Suite aux diverses analyses et tractations, l'attribution définitive du marché a été consentie par l'Etat togolais au groupement le 2 août dernier, d'où cette cérémonie

officielle de signature le jeudi passé, 10 octobre.

Dans les différentes interventions notamment celles de M. Ouro Sama Mohammed, coordonateur du projet et de Mme Legzim Balouki, Ministre du commerce et de la promotion du secteur privé, l'on a été instruit sur le système du guichet unique qui permettra de simplifier les procédures, de réduire les pertes de l'Etat, de sécuriser les transactions tout en accroissant les recettes de l'Etat et enfin d'accroître la compétitivité de nos installations portuaires, aéroportuaires et douanières en face de la mondialisation. « Le Togo se doit d'être à la pointe de la technologie » tels étaient les propos de la Ministre du commerce et de la promotion du secteur privé. Une phase pilote du projet consistera en la dotation du Port autonome de Lomé du guichet en expérimentation avant sa généralisation aux postes frontaliers et aéroportuaires. ■

Démocrate K.

Tournoi de l'UEMOA

Dernière sortie des Eperviers ce Mercredi

La coupe de l'intégration ouest africaine communément appelée tournoi de l'UEMOA se poursuit à Abidjan la capitale ivoirienne. Les Eperviers du Togo qui disputent leur dernier match ce mercredi face aux Aigles du Mali, n'ont pas du tout été à la hauteur de cette compétition ouverte au huit pays membres de l'espace. Après deux matchs en autant de défaites, les carottes sont cuites pour les poulains de TCHANILE Tchakala

Pour une fois encore le Togo ne franchira pas le premier tour de cette compétition qui est à sa 6e édition. En match d'ouverture samedi dernier, le Togo avait perdu 1 contre 2 devant la Côte d'Ivoire avant de chuter lourdement face au Burkina Faso 4 à 0. Et pourtant le Togo qui a la chance d'avoir un championnat qui se déroule était donné favori devant le Burkina en manque de compétition. Il faut souligner que seuls les joueurs évoluant dans les championnats locaux sont autorisés à prendre part à cette compétition. L'objectif au départ était de mettre en exergue les joueurs locaux. Plusieurs recruteurs ne ratent pas ce tournoi.



La première édition s'est tenue à Ouagadougou en 2007 et elle avait été remportée par la Côte d'Ivoire. La seconde édition tenue au Mali avait été gagnée également par les ivoiriens. Le Benin a accueilli la troisième édition tandis que la quatrième et la cinquième avaient été respectivement organisées par le Niger et le Sénégal.

Le championnat d'élite du Togo sur les pelouses dans le compte de la 28e journée

En ce Mercredi 30 octobre, au total 08 matches seront disputés dans le compte de la 28e journée dont le programme suit:

DATE	STADE	RECEVANT	VISITEUR
30/10/2013	KEGUE	DYTO	AGAZA
30/10/2013	AGOE	ETOILE	UNISPORT
30/10/2013	SOKODE	TAC	SEMASSI
30/10/2013	TSEVIE	KOROKI	AS DOUANES
30/10/2013	WOME	MARANATHA	ANGES
30/10/2013	LAVIE	KOTOKO	AS TG PORT
30/10/2013	BASSAR	GBIKINTI	ASKO
30/10/2013	DAPAONG	FOADAN	GOMIDO

Société : Le mâle entre deux sœurs

Florence et Aïcha, deux sœurs consanguines ont beaucoup fait parler d'elles dans leur quartier, une banlieue de Lomé dans laquelle tout le monde se connaît. Une sulfureuse affaire de fesse et de cœur qui a vite brisé la cohésion familiale, elle-même déjà suffisamment mise à rude épreuve par une situation de polygamie mal vécue aussi bien par les parents que par les enfants.

Le mal est entré dans la famille par le biais d'un mâle, Calvin, un jeune d'une trentaine d'années, employé dans une société pétrolière de la place.

Depuis le début d'année 2011, Calvin visite de manière assidue Aïcha, la demi sœur de Florence qui réside au Bénin pour des raisons de formation universitaire. Quelques mois ont suffi pour que les deux s'entichent mutuellement. Le jeune Calvin était accueilli à la maison familiale avec les honneurs et surtout la courtoisie et les soins digne d'un gendre en puissance. La mère de Aïcha, la plus jeune épouse de Monsieur Ibrahim H. était pressée de voir sa fille casée auprès d'un homme célibataire, afin d'éviter comme elle de subir les revers d'une situation de polygamie dans laquelle rien n'est joué d'avance auprès du mari dont le cœur finalement n'est jamais totalement acquis, même pour la plus belle ou le plus jeune des épouses. Les fiançailles et l'éventuel mariage de Calvin et de sa fille étaient pour elle un irrésistible vœu, une sorte de rattrapage à travers sa fille. Plusieurs fois, elle avait tenté de sonder le cœur et l'esprit du jeune homme pour s'assurer de ses intentions et à présent, elle était certaine que sa fille tenait le bon bout. Tout allait pour le mieux, le père et la fille s'apprêtaient à présenter officiellement Calvin à M.Ibrahim, afin de faciliter ses va et vient à la maison, car ce dernier était d'une grande susceptibilité quand il s'agissait des visites à ses filles. Il en avait quatre dont deux un peu trop jeunes pour recevoir des visites masculines.

Un samedi soir, la veille de la Pâques, alors que les deux jeunes amoureux étaient sur le point de sortir, un événement inattendu se produisit.

Aïcha surprit sa sœur Florence qui était rentrée de Cotonou deux jours plus tôt, en pleine discussion presque houleuse avec son petit ami Calvin. A sa vue, les discussions s'arrêtèrent et Florence toute furieuse qui retournait à la maison déclara sous forme de menace « Si tu n'arrêtes pas immédiatement, c'est toi qui endosseras toute la responsabilité » Aïcha fut d'abord très surprise de constater que sa sœur et son amour se connaissaient au point de se parler avec une familiarité et un ton qu'elle n'aurait jamais imaginé. A peine se perdait-elle dans ses pensées que Calvin lui fit signe de monter dans la voiture pour le départ. Aïcha hésita avant de prendre sa place habituelle à côté de celui qu'elle s'apprêtait à présenter à son père comme un sérieux prétendant.

Partagée entre la peur et la jalousie, elle ne savait par où commencer pour interroger son gars sur le spectacle de tout à l'heure. Mais elle ne réfléchit plus longtemps avant de demander à Calvin: « C'était quoi l'histoire avec ma sœur tout à l'heure ? De quoi parliez-vous et comment vous connaissez-vous ? » Une pluie de questions qui semblaient laisser de marbre, le jeune Calvin qui d'habitude ne manquait pas d'occasion pour discuter. Cela faisait plus de deux minutes qu'elle lui avait posé la question, sans qu'une réponse lui soit donnée. Aïcha commençait à s'agiter, regardait par moment son petit ami qui avait désormais toute son attention sur la route. Il ne disait rien, mais commençait à transpirer au niveau du visage. Il contenait difficilement son embarras. Trois minutes plus tard, c'est Aïcha qui relance le débat en demandant à son bien aimé ce qui se passait exactement. Cela sentait mauvais et elle se posait déjà une multitude de questions. « De quelle responsabilité parlait sa sœur et quel secret ces deux



pouvaient bien partager ? » Elle commençait par trembler quand Calvin clignota pour serrer à droite et arrêter totalement la voiture. Il saisit Aïcha par la main l'attira vers lui et la supplia au creux de son cou pour qu'elle oublie ce qu'elle avait vu et entendu. « Le moment venu, je t'expliquerai tout. Pour le moment je ne peux rien te dire. Je veux que tu saches simplement que c'est toi que j'aime et qu'il ne peut en être autrement. »

Aïcha ne comprenait plus rien à cette histoire, elle était de plus en plus perdue. Elle repoussa Calvin et le supplia de lui dire tout et tout de suite sinon elle risquerait de devenir folle.

Calvin ne parlait plus, il regardait droit devant lui, se retournait par moment pour regarder Aïcha qui avait déjà les yeux rouges de jalousie et de peur.

Calvin attrapa sa tête entre ses deux mains, ravala à plusieurs reprises sa salive et se décida à se jeter à l'eau. « Promets-moi que tout ce que j'aurai à te révéler ne changera rien entre nous. » Aïcha ne répondait pas.

Calvin répéta sa question. Cette fois, la fille se mit à hurler : « Tu me rends folle ! Vas-y parle ! Qu'est-ce que tu as avec ma sœur ? » Calvin baissa la tête et dit tout doucement : « Je suis sorti avec ta sœur quand nous étions au collège. Mais il n'y a rien eu de sérieux entre nous, je te le jure ! »

A peine finissait-il sa phrase que Aïcha ouvrit la portière de la voiture pour se diriger vers l'arrière. Elle s'affaissa sur le coffre arrière et fondit en chaudes larmes. Sa tête tournait et le monde se dérobait sous ses pieds. Calvin sortit pour la rejoindre. Il ne savait quoi lui dire. Dans ce genre de situation le silence valait mieux que toute tentative de consolation ou d'assurance. Lorsque la fille sécha enfin ses larmes, elle demanda à son petit ami de la ramener chez elle. Elle n'avait plus envie de sortir. La veille de Pâques pour elle s'achevait ici sur les pavés du boulevard de la Kara. ■

*La suite dans le N°145
Le Briscard*

Lutte contre le choléra Des mesures draconiennes à l'origine des conditions de vie difficiles

L'avènement du choléra qui a suscité l'interdiction de vendre dans les établissements scolaires n'est hélas pas sans conséquences directes sur le social des familles. Seule activité et sources de revenus, nombreuses sont ces femmes qui n'arrivent pas à se convertir dans d'autres activités digne de ce nom. Toutefois sous peine d'être sanctionnées en dérochant à l'interdiction de vendre dans les établissements ou à leurs alentours, elles s'efforcent à s'en sortir. Plusieurs foyers modestes décrivent cette période comme la plus compliquée car chaque jour c'est plus de 2000 FCFA que les



parents dépensent pour apporter à manger à leurs enfants chaque récréation au lieu des 200 ou 300 FCFA qu'ils remettaient à leur progéniture comme argent de poche. Certains parents effectuent même des virées sur des zémidjans pour être à l'heure

dans l'établissement en question. Etre parents de plusieurs élèves en cette période n'est pas facile en ces deux mois de mesures de sécurité prise par l'exécutif, cependant il le faut pour garantir la santé des élèves. ■

Le groupe Bank Of Africa officiellement implanté au Togo

C'est vendredi dernier que le groupe Bank Of Africa a inauguré ses locaux signalant ainsi sa présence effective sur le sol Togolais. C'est le premier Ministre Ahoomey Zunu accompagné d'une délégation de diplomates, des opérateurs économiques, des partenaires au développement ainsi que de nombreux invités qui a procédé à la coupure symbolique du ruban. Outre le capital de 10 milliards de FCFA que détient BOA-Togo, il dispose également plusieurs atouts pour innover, compéter et surtout offrir un service de qualité à ses clients. Il faut rappeler que Bank of Africa Togo bénéficie de l'expertise de ses 15 filiales bancaires et du savoir faire de ses équipes centrales.

LE SAVIEZ –VOUS? TOUS LES EMPLACEMENTS DE VOTRE VILLE, GRÂCE A ILLICO



Téléphoner, surfer, photographier ou filmer avec illico est connu de tous. Mais ILLICO ANDROID vous offre des centaines d'autres facilités mis à part l'impulsion à 36 F CFA TTC/mn. Par exemple...

Un problème qui va s'aggraver!

Les villes s'agrandissent d'année en année à l'instar de Lomé la capitale. Plus de rues, plus de boulevards, plus de banques, de boutiques, de supermarchés, d'entreprises, de bars, d'hôpitaux, etc. De plus en plus, vous allez devoir chercher ce qui est meilleur. Quel est le meilleur bar? La meilleure clinic? Le meilleur restaurant? La pharmacie la plus proche? Le Centre Culturel Dénigban? L'église ou la mosquée du quartier, etc.

A moins que...

Voilà pourquoi votre ILLICO ANDROID est très important.



Astuce: avec votre ILLICO ANDROID doté d'un système d'exploitation Android, vous pouvez télécharger des applications gratuites qui vous permettent de vous orienter sans demander votre chemin à un passant. D'ailleurs, qui vous dit que le passant ne vous trompe pas? ILLICO ANDROIDE lui ne trompe pas. Vous pourriez trouver rapidement les endroits que vous cherchez, le nom des rues et même localisé un interlocuteur grâce à son Androïde.

NB: Les applications sont disponibles sur **GOOGLE PLAY**. Pour accéder à **GOOGLE PLAY**, vous devez créer une adresse g-mail.

**Rendez-vous la semaine prochaine pour une nouvelle Astuce
sur ILLICO ANDROID!**

SURPRISE DE TAILLE POUR LES DETENTEURS DE LA CARTE SIM HELIM!

Vous avez une carte SIM Helim Nomade? Mettez le dans un Illico ou un fixe prépayé et vous pouvez téléphoner.



Encore une nouveauté qui va ravir les clients de TOGO TELECOM. Depuis un certain moment, les clients HELIM NOMADE regardent d'un autre oeil leur carte SIM. Ils l'ont achetée pour naviguer. Mais désormais, ils peuvent l'utiliser également pour téléphoner.

Une seule raison explique cette décision: donner aux clients plus de facilité dans le renouvellement des crédits Internet et voix. Désormais, avec la seule carte HELIM NOMADE, le client peut naviguer et téléphoner directement via l'ordianteur. Il peut aussi choisir de mettre la même carte SIM dans un appareil Illico ou un fixe prépayé pour bénéficier du service voix.

Cette fonction n'est valable que pour les cartes SIM HELIM NOMADE et les cartes Illico disponibles actuellement dans les Espaces TOGO TELECOM et chez les partenaires accrédités. Pour ceux qui possèdent des anciennes cartes SIM Illico, ce n'est qu'une question de temps. Ils bénéficieront des mêmes avantages.

Interview de Johnson Kueku Banka Directeur Général du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME)(suite et fin)

« Ensemble gagnons le pari de 2013 »

Du 16 au 29 novembre prochain, le Togo organise la foire internationale de Lomé qui sera à sa 11^e édition. A deux mois du démarrage de cette grande exposition à laquelle prendront part plusieurs pays, le Directeur Général du CETEF M. Johnson Kueku Banka fait le point à travers une interview dont nous vous avons proposé la première partie dans le précédent numéro et dont voici la suite.

Est-ce que selon vous les drames que nous avons vécus en début d'année avec les incendies des 2 grands marchés auront des incidences sur cette foire ? Si oui lesquels par exemple ?

Johnson K. Banka : Absolument non dans la mesure où le taux de remplissage d'aujourd'hui n'est pas inférieur à celui de l'année dernière à pareil moment. Mais je pense personnellement que la Foire serait une occasion pour eux de relancer et de booster leurs affaires

Certaines sociétés nationales comme Togo Télécom, Togocel,

seront sûrement encore présentes à titre d'exposants et de sponsors. Quels sont les autres sociétés ou sponsors déjà signalés ? Avez-vous quelque chose à leur dire ?

Johnson K. Banka : Ils sont nombreux à vouloir nous accompagner cette année. A part ceux que vous aviez cités, nous avons : MOOV, ASKY, ECOBANK, Port Autonome de Lomé, BTCL, CEET, NSIA, UTB, BTB, SAZOF, BANQUE ATLANTIQUE

Et nous les remercions pour le soutien interminable qu'il nous apporte...

Certaines sociétés extractives ont ouvert leurs portes dans notre pays cette année. Est-ce que nous les verrons dans les pavillons ?

Johnson K. Banka : Nous attendons toujours leurs réactions par rapports au clin d'œil que nous leur faisons. Peut-être qu'ils ne sont pas prêts pour l'instant à participer. Nous espérons que l'élan viendra de soi.

Aujourd'hui les Tics sont une réalité pendant les FIL. Quelle



Johnson Kueku Banka , DG CETEF-LOME

utilisation allez-vous en faire cette année et surtout est-ce qu'il sera possible de s'inscrire en ligne ou de faire d'autres opérations en ligne ? Quelle est la procédure ?

Johnson K. Banka : La Foire Internationale de Lomé a toujours suivi l'évolution des Tics et depuis des années nous avons instauré l'inscription en ligne. Les exposants le font d'ailleurs si bien dans la mesure où il n'y a pas de jours que nous ne recevons des messages sur la Foire.

Quelle est l'organisation cette année au niveau des espaces ?

Est-ce que tous les 4 pavillons et toutes les galeries marchandes seront ouverts et à combien sera cédé le mètre carré ?

Johnson Kueku Banka : Tous les pavillons et espaces shopping sont ouverts et pratiquement occupés. On précèdera aussi en cas de nécessité à l'ouverture de l'espace qui est à l'étage du pavillon Oti pour pouvoir accueillir plus d'exposants.

Il est évident que chaque année la foire prend une ampleur plus importante que la précédente. Comment ferez-

vous pour mieux maîtriser les flux de visiteurs, surtout les weekends ?

Johnson K. Banka : Nous allons notamment rééditer certaines mesures pratiques qui ont fait leurs preuves lors de la 10^{ème} FIL comme le changement de certaines voies d'accès en sens unique ou la modification des prix d'entrée les weekends pour désengorger ces derniers. Aussi avons construit d'autres guichets et portes d'entrées et de sortie en vue de contenir l'affluence.

Avez-vous un message à l'endroit des exposants qu'ils soient togolais ou étrangers, à l'endroit des visiteurs et même à l'endroit des médias ?

Johnson K. Banka : Nous leur demandons de bien préparer leur participation et de produire des prospectus et cartes de visites parce qu'une foire est avant tout une présentation de sa structure et un échange de contact.

Quel sera votre mot de fin ?

Johnson K. Banka : Ensemble gagnons le pari de 2013. ■

MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA
PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME

COMMUNIQUE

Le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé accueillera la 11^{ème} Foire Internationale de Lomé du 29 novembre au 16 décembre 2013.

Pour une meilleure organisation, la Direction invite les exposants désireux d'inscrire au programme de la foire des activités telles que conférences de presses, conférences-débats, colloques, journées d'entreprises, séances de dégustation à prendre contact avec le service marketing, programme et badges au plus tard le 25 octobre 2013 dernier délai.

Au delà de cette date, aucune proposition ne sera acceptée.

La Direction de CETEF-LOME compte sur votre collaboration et votre compréhension pour assurer la pleine réussite de la 11^{ème} Foire Internationale de Lomé.

La Direction du CETEF-LOME

MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA
PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME

COMMUNIQUE

Pour assurer votre communication avec le monde entier au cours de la 11^{ème} Foire Internationale de Lomé, le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé en collaboration avec Togo Telecom met à la disposition de tous les stands de la foire une connexion internet M'FRI à haut débit.

Pour toutes informations en vue de votre souscription, veuillez prendre attache avec le Service Réservation de la Direction du CETEF-LOME.

La Direction du CETEF-LOME



**PROMO
PREPAID
JUSQU'AU
31 OCT 2013**

55 F TTC/MIN
vers tous les réseaux mobiles

Tapez 887*1*6# et bénéficiez des meilleurs tarifs :

- En intra réseau à 00F TTC/MIN après la 3^e minute

Facturation à la minute indivisible après la 45^e minute

- 55F TTC/MIN vers tous les réseaux mobiles

- 55F TTC/appel vers l'international

Zone 1: 55F/appel de 45 sec

Zone 2: 55F/appel de 30 sec

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112.

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg